



Devenez Secrétaire médical(e) médico-social(e)



Formation préparant
à un titre professionnel
de niveau IV
inscrit au RNCP^{*}

(* Répertoire National des Certifications Professionnelles)

UN METIER D'AVENIR

Un champ d'actions étendu

Le secrétaire médical médico-social travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle. Il peut travailler aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (cabinets de consultation, centres hospitaliers, cliniques mais aussi laboratoires, maisons de retraite, centres de PMI, crèches, ...).



Une relation privilégiée

Premier interlocuteur du patient, le secrétaire médical médico-social est le pivot de la relation entre le médecin, le personnel médical et/ou social, le patient, l'usager et la famille. Traitant au quotidien des informations personnelles des patients, il doit faire preuve de discrétion et il est soumis au secret professionnel.



Une profession aux multiples facettes

Les attributions du secrétaire médical médico-social sont multiples et varient en fonction de son lieu d'exercice.

Généralement, il a un double rôle d'assistant. Il répond au téléphone, gère les rendez-vous, les plannings, assure l'accueil, assure la gestion des dossiers des patients, saisit les comptes rendus de consultation, gère le travail administratif d'un secrétariat.

LES CONDITIONS D'ACCES

- Être âgé(e) de 18 ans révolus à la date de la rentrée scolaire
- Réussir les tests de sélection (admissibilité et admission)

LES EPREUVES

DE SELECTION

Dates des tests de sélection



- 17 avril 2018
(clôture des inscriptions : 4 avril 2018)
- 26 juin 2018
(clôture des inscriptions : 18 juin 2018)

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur notre site internet (irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr), et à retourner à :
IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes Croix-Rouge Française - Site de Moulins
20, rue du Vert Galant
03000 Moulins

Pour tout renseignement, contacter Estelle Bret, coordinatrice de la formation : estelle.bret@croix-rouge.fr

UNE FORMATION COMPLETE

La formation se déroule sur **9 mois** et se décompose ainsi :

- **615 heures d'enseignement théorique**
- **630 heures de stage**

- **Bloc de Compétences 1** : Accueillir, orienter et organiser l'attente du public dans le cadre d'activité médicale, sociale et médico-sociale
- **Bloc de Compétences 2** : Saisir, traiter et mettre en forme des documents professionnels
- **Bloc de Compétences 3** : Traiter, organiser et procéder au suivi des dossiers patients et usagers
- **Bloc de Compétences 4** : Gérer et suivre l'activité

Coût : nous consulter.

A SAVOIR

- Possibilité de prendre ses repas à proximité de l'IRFSS AuRA - Site de Moulins et à des tarifs préférentiels (self de l'ESPE, au C.H. de Moulins et au Restaurant inter administratif)

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

20, rue du Vert Galant
03000 MOULINS
Tel : 04 70 48 20 30

Toutes nos formations sur:

irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr



L'IRFSS Auvergne-Rhône-Alpes est certifié ISO 9001

